

POSTIC, FAÑCH (dir.). *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris. Actes du colloque de Pontivy, 8-9 avril 2010*. Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique, 2012, 232 p. ISBN 978-2-901737-91-9

Jean-Pierre Pichette

Volume 11, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018550ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1018550ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)
1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pichette, J.-P. (2013). Compte rendu de [POSTIC, FAÑCH (dir.). *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris. Actes du colloque de Pontivy, 8-9 avril 2010*. Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique, 2012, 232 p. ISBN 978-2-901737-91-9]. *Rabaska*, 11, 249–253. <https://doi.org/10.7202/1018550ar>

Tous droits réservés © Société québécoise d'ethnologie, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

construit. En cela, il lui arrive parfois d'être plus vrai que le vrai. C'est ce qu'il m'est arrivé d'éprouver à la lecture et à l'audition des contes de Jani Pascal.

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

POSTIC, FAÑCH (dir.). *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais, « recteur » des Bretons de Paris. Actes du colloque de Pontivy, 8-9 avril 2010*. Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique, 2012, 232 p. ISBN 978-2-901737-91-9.

Cinquième d'une suite de manifestations visant à mettre en contexte l'œuvre des « personnalités bretonnes qui ont participé au mouvement de collecte et de mise en valeur du patrimoine oral », ce colloque survient après ceux consacrés à Émile Souvestre (Morlaix, 2006), Jean-Marie de Penguern (Lannion, 2007), Jacques Cambry (Quimperlé, 2007) et Paul Sébillot (Fougères, 2008), et, comme ces derniers, ses actes paraissent dans la série que leur a réservée le Centre de recherche bretonne et celtique⁶. Fañch Postic, qui en est l'éditeur, est aussi le véritable instigateur de cet événement, lui qui, en amont, avait débrouillé les nombreuses éditions de contes et légendes du « recteur » des Bretons de Paris jusqu'à leur édition contemporaine dans la collection des « Œuvres de François Cadic » en sept volumes (1997-2003) suivie de la publication récente des *Chansons populaires de Bretagne*⁷, avant d'organiser à Pontivy, lieu de naissance de l'abbé, le colloque de 2010.

Durant ses études à Paris, après son ordination, le jeune prêtre veut venir en aide à ses nombreux compatriotes bretons qui émigrent dans la capitale. L'œuvre qu'il fonde en 1897, « la Paroisse bretonne de Paris », devient leur lieu de rassemblement. Il la dote bientôt d'un bulletin mensuel éponyme qui diffusera durant trente ans (1899-1929), avec les nouvelles courantes, des traditions orales bretonnes, qui feront de l'abbé Cadic l'un des grands collecteurs de chansons, de contes et de légendes. C'est l'analyse de cette

6. Voir cette série : Bärbel Plötner-Le Lay et Nelly Blanchard, *Émile Souvestre. Écrivain breton porté par l'utopie sociale (1806-1854), Actes du colloque de Morlaix, 3-4 février 2006*, Brest, Université de Bretagne Occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique [UBO-CRBC], 2007, 282 p. ; Nelly Blanchard (dir.), *Jean-Marie de Penguern. Collecteur et collectionneur breton (1807-1856), Actes du colloque de Lannion, 31 mars 2007*, Brest, UBO-CRBC, 2008, 261 p. ; Anne de Mathan (dir.), *Jacques de Cambry. Un Breton des Lumières au service de la construction nationale (1749-1807), Actes du colloque de Quimperlé, 11-12 octobre 2007*, Brest, UBO-CRBC, 2008, 234 p. ; Fañch Postic (dir.), *Paul Sébillot (1843-1918). Un républicain promoteur des traditions populaires. Actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008*, Brest, UBO-CRBC, 2011, 276 p.

7. François Cadic, *Chansons populaires de Bretagne publiées dans la Paroisse bretonne de Paris (1899-1929)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes et Dastum, « Patrimoine oral de Bretagne » 1 ; Brest, UBO-CRBC, 2010, 625 p. (et disque).

œuvre que les treize communications de ce colloque, regroupées en quatre parties, proposent de mettre en lumière.

La situation du breton n'était pas brillante au moment de la naissance de François Cadic à Noyal-Pontivy en 1864, dans « une famille profondément attachée à la terre, à la religion, à la langue, aux traditions vannetaises, à l'histoire ». Les trois interventions de la première partie, « Un Breton du pays vannetais », brossent l'état d'une langue et d'une culture en déclin ou en retard sur les autres régions de la Bretagne. Francis Favereau évoque deux œuvres classiques, dues à des prêtres, qui ont favorisé un sentiment de fierté linguistique qui s'est maintenu jusqu'au « dynamisme retrouvé du breton vannetais » au début du xx^e siècle. Pourtant au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, que fréquenta le jeune Cadic et qui formait les prêtres qui travailleraient « au salut de leurs compatriotes », le breton n'avait pas droit de cité : le français était la seule langue de l'enseignement. De même, le pèlerinage local fonctionne en français et le village de commerçants autour délaisse le breton, pourtant la seule langue que parlent les paysans des environs. Jorj Belz montre que le mouvement breton va changer l'atmosphère à partir de 1880, que les maîtres de l'étudiant Cadic joueront un « rôle déterminant sur sa vocation de collecteur », que la langue sera indissociable de la foi, même si elle n'apparaîtra comme matière d'étude qu'en 1920. Fañch Broudic traite de l'interdiction du breton en 1902 par la loi Combes, pour « usage abusif de la langue bretonne dans l'enseignement du catéchisme et la prédication », cas flagrant d'anticléricalisme, car, à travers l'interdiction de la langue, c'est le clergé qu'on visait puisqu'il était attaché aux parlers régionaux.

En 1901, on comptait environ 115 000 Bretons émigrés à Paris pour échapper à la pauvreté. C'est cette population mal préparée à la vie urbaine que Cadic rassemble en une paroisse bretonne en 1897 afin d'améliorer ses conditions de vie et de lui « redonner confiance et dignité » et pour laquelle il crée en 1899 son bulletin *La Paroisse bretonne de Paris*. Béatrice Cabedoce nous apprend, en ouvrant la deuxième partie, « Un prêtre au service des Bretons de Paris », que son œuvre d'assistance touche 2000 adhérents en 1900, atteint 15 000 membres en 1907, et se répand dans des succursales à Neuilly, à Versailles, à Batignolles et à Chaville ; si l'abbé veut répondre aux besoins matériels, il veut en faire aussi « un lieu de débats et d'échanges culturel », mais surtout « maintenir la pratique religieuse ». Après la guerre, le recrutement sera difficile et le volet associatif réduit par la volonté des Bretons de s'intégrer davantage ; le bulletin se résumera à la publication de « chansons, légendes ou articles historiques » et l'œuvre pastorale ne survivra pas à son fondateur. Considérant son activité, Marie-Thérèse Cloître montre que Cadic fut « sans conteste » un abbé démocrate, car il s'est révélé un

homme d'action, soucieux d'aller au peuple pour répondre à ses besoins et par des moyens nouveaux. Nelly Blanchard examine pour sa part les archives d'une association d'étudiants bretons de Paris, le Jabadao, dont l'existence fut éphémère (1900-1905) ; l'organisme apolitique et areligieux publia un petit lexique breton, entra en conflit avec la paroisse bretonne de Cadic et dans des conflits internes qui causèrent la désaffection de ses quelques membres.

Quatre communications explorent en troisième partie, sous l'angle « Passion de l'histoire, vision de la Bretagne », les écrits historiques de l'abbé Cadic afin d'en saisir l'originalité. Selon François Ploux, ils ont été des milliers d'érudits, tant curés de paroisse qu'instituteurs laïcs, à produire des monographies de communes et des bulletins paroissiaux entre 1880 et 1900, à vénérer l'ancien et à déplorer la disparition de la culture régionale, à valoriser l'agrarisme et à lutter contre la centralisation. L'histoire locale, que l'abbé Cadic pratiquait comme un véritable apostolat, créait un sentiment d'appartenance régionale et de proximité avec les villageois. Dans son examen critique de *L'Histoire populaire de la Chouannerie*, une étude monumentale écrite du point de vue de la Bretagne que l'abbé a consacrée aux soulèvements survenus entre 1793 et 1804, Serge Bianchi précise que l'auteur a réuni des sources orales directes, compilé les écrits des historiens et dépouillé les archives disponibles et, qu'au regard de l'historien d'aujourd'hui, cette entreprise de réhabilitation des résistants bretons, savante et fort bien documentée, reste un ouvrage honnête, mais militant, qui entretient ici la confusion et cède là à l'hagiographie. Éva Guillourel scrute le répertoire des chansons diffusées par l'abbé Cadic dans son bulletin entre 1899 et 1929. Ces 243 chansons, toutes tirées du Vannetais, une région peu documentée, y figurent avec paroles et musique, accompagnées des variantes et de détails inédits, et de commentaires pertinents, respectueux des faits et généralement exempts d'interprétation fantaisiste ; en somme, une collection toujours utile pour la recherche. Cette partie s'achève sur l'analyse des commentaires de Cadic à propos de l'Ankou, la mort personnifiée ; s'il est clair que ses propos sont inspirés par l'ouvrage d'Anatole Le Braz sur la légende de la mort, il fait référence au marteau de l'Ankou, une nouveauté que Daniel Giraudon ne parvient pas à vérifier sur le terrain et qui mériterait d'être approfondie.

La quatrième et dernière partie, « Un prêtre collecteur », traite spécialement de la qualité de son activité pour la connaissance du patrimoine oral breton et de sa portée. Laurent Le Gall se demande avec raison si Cadic ne fut pas « folkloriste malgré lui », lui qui ne réclama jamais ce titre et ne fraya pas avec les pontifes de la discipline. Les contes et légendes du polygraphe furent néanmoins jugés, selon d'autres normes que les siennes, comme littéraires, non localisés, « sans valeur [folklorique] réelle » (Van Genep).

C'était oublier que cet amateur de traditions anciennes se faisait d'abord pédagogue de valeurs en train de basculer. Fañch Postic, le véritable spécialiste des contes de l'abbé breton, trouve la source de son action dans l'exemple de l'abbé Duparc, un bretonnant fier qui fut son professeur à Sainte-Anne d'Auray et qui avait parcouru son pays en quête d'histoires et de traditions. Loin d'être une fin en soi, la collecte et la publication des contes ne visent pas un public savant et se font plutôt « dans une perspective revivaliste », conscient qu'ils ont un « rôle important à jouer dans la préservation et la promotion de la langue et de la culture bretonnes », tout en conservant leur valeur d'édification. Au regard de Paul Delarue, « sa collecte est la meilleure après celle de Luzel », car, s'il en a arrangé la forme, il en a respecté les récits que lui ont confiés directement ses proches et son réseau de collaborateurs, essentiellement des prêtres et des religieuses. Enfin, David Hopkin situe la collecte de Cadic dans le contexte de l'intérêt des ecclésiastiques pour la culture vernaculaire dans l'Europe du XIX^e siècle. De la Grande-Bretagne à l'Estonie, ils ont été nombreux les prêtres, pasteurs et rabbins à s'investir dans la collecte des traditions populaires, d'abord les protestants et les luthériens, puis tardivement les catholiques. Pourtant, cet élan n'allait pas de soi ; il a été « essentiellement accidentel » comme il le fut aussi chez les notables, enseignants, médecins et avocats. L'attrait pour le surnaturel, les superstitions et croyances, les vestiges des traditions anciennes, aurait sans doute alimenté cette attention, comme l'activité missionnaire aura favorisé la connaissance des langues locales et, par elle, la vie sociale et religieuse des peuples. Mais l'exploration de cette question est récente et le débat ouvert.

L'examen du rôle majeur qu'ont joué les ecclésiastiques dans la collecte des traditions orales en Occident présente désormais un intérêt historique bien réel. Il semble que ce n'est pas tant dans la formation des prêtres – qui avait souvent pour but de favoriser l'élévation intellectuelle des sujets qui allaient constituer l'élite religieuse, mais pour conséquence de les couper des préoccupations quotidiennes de leurs ouailles –, que dans l'histoire personnelle de quelques individus d'exception, qui devaient ramer à contre-courant pour s'en rapprocher, qu'il faut chercher la source de leur vocation pastorale et ethnographique. La mise en contexte de leurs parcours, si elle explique le lieu et l'époque dans lesquels leur œuvre a baigné, ferait voir en même temps qu'elle n'allait pas de soi et qu'elle fut le résultat d'un combat permanent. De ce point de vue, le cas de François Cadic n'est peut-être pas différent du cheminement des ecclésiastiques du Canada français. Aussi, pour valider la comparaison, avons-nous mis en place un colloque conjoint en 2011 sur les prêtres collecteurs bretons et canadiens-français, tant la démarche de ces deux populations catholiques et minoritaires présentait des similitudes. Les

Germain Lemieux, Anselme Chiasson et Félix-Antoine Savard trouveraient éventuellement en Bretagne leur contrepartie militante chez François Cadic et quelques autres.

JEAN-PIERRE PICHETTE
Université Sainte-Anne

POULIN, CHANTAL. *En mémoire de lui. Congrégation du Très-Saint-Sacrement. Histoire de la Province Saint-Jean-Baptiste*. Montréal, s.é., 2013, 310 p. ISBN 978-2-9805217-3-7.

La société québécoise est confrontée à la disparition annoncée de ses communautés religieuses, surtout celles ayant œuvré avant 1960. L'histoire de ces congrégations se perd. L'ouvrage de Chantal Poulin comble un peu ce vide en présentant l'itinéraire d'un groupe d'hommes venus de la France au XIX^e siècle. Son étude de la congrégation des pères du Très-Saint-Sacrement est structurée en sept parties parsemées de courts textes autonomes qui forment un tout cohérent assujéti au propos traité. La lecture est agréable et bonifiée d'une mise en page aérée et abondamment illustrée.

Un texte introductif relate la vie du fondateur, saint Pierre-Julien Eymard, et les péripéties de l'établissement de l'ordre en France. La vocation du groupe est le charisme et la mission eucharistique.

Avant l'arrivée des pères au Québec, de jeunes Canadiens français adhèrent à la communauté établie en France. Les premières démarches pour amener les Sacrementains au Québec se font sous l'impulsion de Charles Lecoq, supérieur du grand séminaire de Montréal, et du curé Antoine Labelle. On souhaite à cette époque que les hommes s'installent dans les Laurentides. Toutefois, la requête demeure sans réponse. Une nouvelle tentative est faite en 1884. Les pères projettent, en vain, de visiter le pays l'année suivante. Le curé Labelle persiste. Cette fois-ci c'est M^{sr} Fabre, évêque de Montréal, qui refuse l'implantation de l'ordre en Amérique. L'un des motifs évoqués est que la congrégation ne puisse subvenir à ses besoins et finisse par demander des dons à l'Église locale.

Pendant ce temps en France, les communautés religieuses font face à plusieurs crises dont celles de la réforme scolaire, de la loi du service militaire et des politiques qui interdisent tout enseignement aux congréganistes. Voyant leur salut à l'extérieur du pays, les religieux engagent des pourparlers avec l'évêque montréalais et le rencontrent lors d'une visite de l'Éminence en France. En 1890, M^{sr} Fabre revient sur sa position et accepte qu'ils s'installent au Québec. L'arrivée des pères en Amérique marque, quelques années plus tard, la création de la Province Saint-Jean-Baptiste du nom de leur lieu